

Claudien
Comp. N° 106 4379 01
BANQUE POPULAIRE
GIKONDO.-

18 FEV. 1989

DECLARATION DE CREANCE.-

Le Gouvernement Rwandais, représenté par le Ministère des Finances, Direction Générale du Budget, doit à Monsieur KARANGWA Claudien, Caissier de S/Préfecture Kanazi, une somme de 2.880 Frw, nous disons deux mille huit cents quatre vingt Francs Rwandais, pour avoir payé de sa propre poche les frais de déplacement (raison de service); Aller-Retour: Kanazi-Kigali, conformément aux ordres de mission en annexe. Le Taux est de 180 Frw par trajet.

FAIT A KANAZI, LE 17/01/1989

KARANGWA Claudien

Caissier de S/P Kanazi



0.P 660 du 13-4-89

Le Gestionnaire des crédits
au Ministère des Finances
URUVUGUNDI Boniface

[Handwritten signature]

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 13 FEV 1989

POUR APPROBATION:

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUDGET

Augustin SEBANEKWA

[Handwritten signature]

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 19.11805.0302
Inscrit sous poste 4 du 10/02/89
Kigali, le 10/02/89

Le Gestionnaire des crédits
URUVUGUNDI Boniface
[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
213/89

KARANGWA Claudien
Compte N° 106 4379 01
BANQUE POPULAIRE
GIKONDO .-

DECLARATION DE CREANCE .-

Le Gouvernement Rwandais, représenté par le Ministère des Finances, Direction Générale du Budget, doit à Monsieur KARANGWA Claudien, Caissier de S/Préfecture Kanazi, une somme de 2.880 Frw, nous disons deux mille huit cents quatre vingt Francs Rwandais, pour avoir payé de sa propre poche les frais de déplacement (raison de service); Aller-Retour: Kanazi-Kigali, conformément aux ordres de mission en annexe. Le taux est de 180 Frw par trajet.

FAIT A KANAZI, LE 17/01/1989

KARANGWA Claudien

Caissier de S/P Kanazi



Le Gestionnaire des crédits
au Ministère des Finances
URUVUGUNDI Boniface

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 13 FEV. 1989

POUR APPROBATION:

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUDGET

Augustin SEBAHAKWA

Sebahakwa

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 12/118 03 03 02

Inscrit sous poste 4 du 10/02/89

Kigali, le 10/02/89

Le Gestionnaire des crédits

Uruvugundi Boniface

KARANGWA, Claudien
Compte N° 106 4379 01
BANQUE POPULAIRE
GIKONDO .-

DECLARATION DE CREANCE .-

Le Gouvernement Rwandais, représenté par le Ministère des Finances, Direction Générale du Budget, doit à Monsieur KARANGWA Claudien, Caissier de S/Préfecture Kanazi, une somme de 2.800 Frw, nous disons deux mille huit cents quatre vingt Francs Rwandais, pour avoir payé de sa propre poche les frais de déplacement (raison de service); Aller-Retour: Kanazi-Kigali, conformément aux ordres de mission en annexe. Le Taux est de 180 Frw par trajet.

FAIT A KANAZI, LE 17/01/1989

KARANGWA Claudien

Caissier de S/P Kanazi



Le Gestionnaire des crédits
au Ministère des Finances
UKUVUGUNDI Benifoue

[Signature]

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 13 FEV. 1989

POUR APPROBATION:

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUDGET

Augustin SEBAMENWA

[Signature]

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 19 118 03 03 02

Inscrit sous poste 4 du 10/02/89

Kigali, le 10/02/89

Le Gestionnaire des crédits

UKUVUGUNDI Benifoue
[Signature]

ORDRE DE MISSION

AS. 8/2/89

Monsieur . . . *K. Karangura. Claudien.*

Fonction *Caissier. de S/P. Kanazi.*

est autorisé d'aller à : . . . *Kigali*

Pour . . . *Effectuer. un. Empr. de Fonds. à la R.M.R.*

Date de départ: . . . *12/1/89.*

Durée de mission: . . . *1 jour*

Fait à: . . . *10/1/89.*

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Ruzigana Michel

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à *Kigali* . . . le *12/01/1989*

Départ à *Kigali* . . . le *12/01/1989*



VM

ORDRE DE MISSION

AS. 8/2/89

Monsieur . . . Kanangwa. Claudien

Fonction caissier S.P. Kanazi

est autorisé d'aller à : . . . Kigali

Pour . . . Retirer des pièces comptables à la B.H.R

Date de départ: . . . 29/12/88 . . .

Durée de mission: . . . 1 journée . . .

fait à: . . . Kanazi le 28/12/88

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu



Arrivé à . Kigali . le . 29/12/88

Départ à . Kigali . le . 29/12/88

Vu

ORDRE DE MISSION

AS. 8/89
2

Monsieur . . . *Karanspora. Umu dieu.*
Fonction *caionica. S.P. Kanazi.*
est autorisé d'aller à : . . *Kigali.*
Pour . . . *Effectuer un envoi de fonds à la B.H.R.*

Date de départ: . . *le 28/12/88*

Durée de mission: . . . *1 jour*

Fait à: . . *Kanazi le 24/12/88*

LE S/PREFET DE S/PREFETURE

Visa de l'autorité responsable
à l'agent s'est rendu

Arrivé à *Kigali* . . le *28/12/1988*

Départ à *Kigali* . . le *28/12/88*



Vm

ORDRE DE MISSION

AS. 8/2/89

Monsieur . . . *Karanga wa Claude*

Fonction . . . *Cassier S.P. Kanazi*

est autorisé d'aller à : . . . *Kigali*

Pour . . . *Versement cotisation caisse sociale 3^e Trim, et L.B.H.E*

Date de départ : . . . *23/12/88*

Durée de mission : . . . *1 journée*

Fait à : . . . *Kanazi le 23/12/88*

LE S/PREFET DE ~~SECRETURIE~~ ^{SECRETURIE}

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à . *Kigali* . le *23/12/1988*

Départ de *Kigali* . le *23/12/1988*



Vu

ORDRE DE MISSION

AS 8/12/88

Monsieur . . . KARAHWA Claudius . . .
Fonction . . . Commissier de S/P KAHARI . . .
est autorisé d'aller à : . . . Kigali . . .
Pour . . . Echange des billets à la B.H.R.

Date de départ: . . . 8/12/88 . . .
Durée de mission: . . . 1 journée . . .

Fait à: . . . KAHARI le 6/12/88

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Visa de l'autorité responsable
à l'agent s'est rendu

Arrivé à Kigali le 8/12/88

Départ de Kigali le 8/12/88



Vu

ORDRE DE MISSION

D. 8/89
2/89

Monsieur . . . *KARANGWA Clément*
Fonction *caissier de SIP KAMAZI*
est autorisé d'aller à : . . . *Kigali*
Pour . . . *Effectuer un envoi de Fonds à la B.N.R*

Date de départ: . . . *1/12/1988* . . .
Durée de mission: . . . *1 journée* . . .

Fait à: . . . *KAMAZI le 29/11/88*

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Visa de l'autorité responsable
à l'agent s'est rendu

Arrivé à *Kigali* le *1/12/1988*

Départ de *Kigali* le *1/12/1988*



Vu

ORDRE DE MISSION

AS. 8/89

Monsieur *Karungwa Claude*
Fonction *caissier de S.P. Kanazi*
est autorisé d'aller à : *Kigali*
Pour *Versement de crédits affectés à la BMR*

Date de départ *19.10.88*
Durée de mission *1 jour*

Fait à *Kanazi* le *17/10/88*

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Ruzigana Michel

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à .. *Kigali* .. le .. *19.10.88*

Départ de .. *Kigali* .. le .. *19.10.88*



Vu

ORDRE DE MISSION

AS. 8/2/89

Monsieur *Kana ngwa... claudin*
Fonction *caissier de S.P. Kanazi*
est autorisé d'aller à : *Kigali*
Pour *demandes pour envoi de Fonds Pour Expropriation*

Date de départ *24/10/1988*

Durée de Mission *2 jours*

Fait à *Kanazi* le *21/10/88*

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Fusigana Michel

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu



Arrivé à... *Kigali*... le... *24/10/88*

Départ de... *Kigali*... le... *25/10/88*



Vu

ORDRE DE MISSION

AS. 8/89

Monsieur *Kavunguwa... Claudiu*
Fonction *Commiss. de S.P. Kanazi*
est autorisé d'aller à : *Kigali*
Pour *Effectuer... un... Envoi... de Fonds... à la RTR*

Date de départ *15/11/88*
Durée de Mission *1 jour*

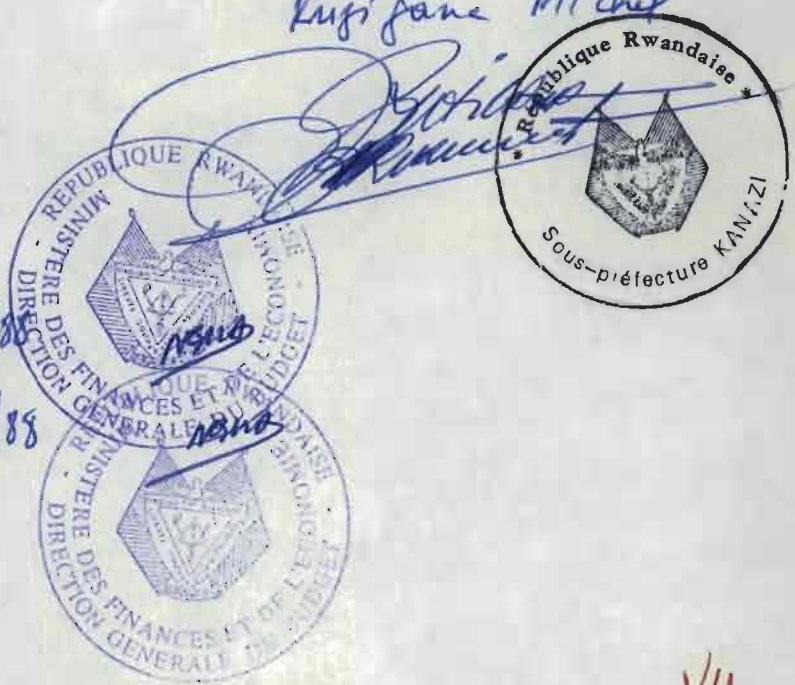
Fait à ... *Kanazi* ... le *11/11/88*

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Lugipane Michel

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à... *Kigali*... le... *11/11/88*
Départ de... *Kigali*... le... *12/11/88*



VU

ORDRE DE MISSION

AS. 8/2/89

Monsieur *K. Assa ngwira* *clandi en*
Fonction *caissier* *de S.P. Kanazi*
est autorisé d'aller à : *Kigali*
Pour *chercher les documents pour le changement des secrets coffres*

Date de départ *4/10/88*

Durée de Mission *1 journée*

Fait à *Kanazi* *4.3.10/88*

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Ruzigana Michel

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à *Kigali* le *4/10/88*

Départ de *Kigali* le *4/10/88*



VU

ORDRE DE MISSION

AP. 8/189
2

Monsieur ... *Karanzura... Claudiem*
Fonction *caissier... de... S.P. ... KANAZI*
est autorisé d'aller à : *Kigali*
Pour *Effectuer... sur... Empr... de... Fonds... à... la BME*

Date de départ .. *31/10/88* ..

Durée de Mission ... *1 journée* ..

Fait à .. *Kanazi... le... 31/10/88*

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Ruziganza Michel

Visa de l'autorité responsable
à l'agent s'est rendu

Arrivé à... *Kigali*... le... *31/10/88*

Départ de... *Kigali*... le... *31/10/88*



VU

ORDRE DE MISSION

AS. 8/2/89

Monsieur *Kasungwa* *Ilan di en*
Fonction *Caissier* *de S.I.P. Kanazi*
est autorisé d'aller à : *Kigali*
Pour *Travaux de cotisation* *M.R.H.D. S/contrats Kanazi*

Date de départ *27/09/88*

Durée de mission *1 jour*

Fait à *Kanazi* le *26/09/88*

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Kuziganwa Michel

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à *Kigali* le *27/09/88*

Départ de *Kigali* le *27/09/88*



VM

ORDRE DE MISSION

AS. 8 / 2 / 189

Monsieur *Karumwa Claudien*
Fonction *caissier s/p Kanari*
est autorisé d'aller à : *Kigali*
Pour *Effectuer un envoi de fonds à la BME*

Date de départ *22/09/88*

Durée de mission *1 jour*

Fait à *Kanari* le *21/09/88*

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Ruzigana Michel

Visa de l'autorité responsable
à l'agent s'est rendu

Arrivé à *Kigali* le *22/09/88*

Départ de *Kigali* le *22/09/88*



VU

ORDRE DE MISSION

AS. 8/2/89

Monsieur Kanawa Landin
Fonction Conseiller S.P. Kanazi
est autorisé d'aller à : Kigali
Pour Versement Envoi de fonds à la S.M.R.

Date de départ ... 14/09/88

Durée de mission ... 1 journée

Fait à ... Kanazi ... 13/09/88

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Ruzigana Michel

Visa de l'autorité responsable
à l'agent s'est rendu

Arrivé à ... Kigali ... le ... 14/09/88

Départ de ... Kigali ... le ... 14/09/88



VM

ORDRE DE MISSION

AS 8/2/89

Monsieur *Kana ngava* *Dir. Fin.*
Fonction *caissier* *dt. S.P. Kanazi*
est autorisé d'aller à : *Kigali*
Pour *Vareuse et* *2.000.000* *parqz* *à la B.M.R*

Date de départ *6/09/88*
Durée de mission *1* *jour*

Fait à *Kanazi* *le 5/09/88*

LE S/PRÉFET DE S/PREFECTURE

Kuzi gana Michel

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à... *Kigali*... le... *6/09/88*

Départ à... *Kigali*... le... *6/09/88*



VU

ORDRE DE MISSION

18. 8 / 89
2

Monsieur *Karanguwa... claudien*
Fonction *Caisier... de S.P. Kanazi*
est autorisé d'aller à : *Kigali*
Pour *Transmettre... de cret... l'afbu... fort... à... l'OTR*

Date de départ .. *11/10/88* ..

Durée de mission *1 jour* ..

Fait à *Kanazi* ... le ... *10/10/88*

LE S/PREFET DE S/PREFECTURE

Ruzigane michel

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu

Arrivé à... *Kigali*... le... *11/10/88*

Départ de... *Kigali*... le... *11/10/88*



Vu